MODE D'EMPLOI

Août 2012

1. Introduction

Ce mode d'emploi vous explique de quelle manière vous pouvez très facilement composer et placer une publicité dans le Guide de Campings.

Vous recevez un e-mail contenant une invitation et une offre spéciale de placement d'une publicité dans le Guide de Campings. Cet e-mail vous renvoie au site Web permettant de composer et de commander votre espace publicitaire.
Ce site Web est disponible à :
http://www.anwbmediarubrieksadvertenties/campinggids

2. La première fois

La première fois, vous devez utiliser le lien figurant dans votre e-mail d'invitation pour pouvoir entrer sur ce site. Ce lien contient en effet un identifiant personnel permettant au site de vous reconnaître automatiquement et de confirmer que votre camping figure bel et bien dans le Guide de Campings.

Si vous n'avez pas cet e-mail, prenez contact avec l'ANWB, Nous pourrons vous envoyer un nouvel e-mail ou le cas échéant activer votre compte manuellement.

Compte site Web

Lorsque vous cliquez sur le lien contenu dans votre e-mail, le site Web s'ouvre dans votre navigateur Internet. Le site Web affiche votre propre code pour le Guide de Campings et le nom de votre camping. Il vous demande ensuite d'entrer un mot de passe avec lequel vous activez votre compte pour ce site Web et vous identifiez..

3. Visites suivantes

Lors de vos visites suivantes, le site Web vous demande de vous identifier en entrant votre adresse e-mail et votre mot de passe.
Il s'agit de l'adresse e-mail à laquelle vous avez reçu l'e-mail d'invitation ; le mot de passe est celui que vous avez choisi et entré lors de votre première visite.

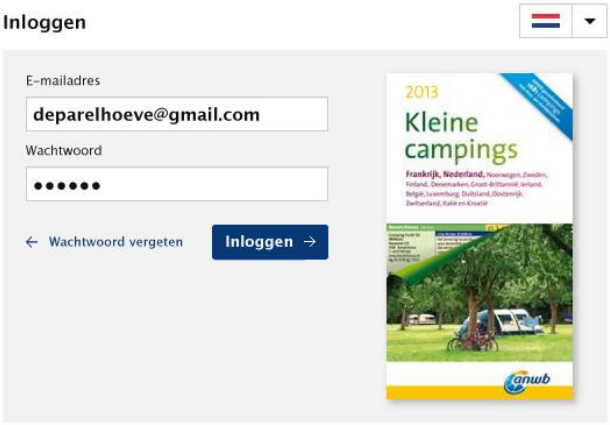

Si vous avez oublié votre mot de passe, cliquez sur le lien « <- mot de passe oublié ».
Vous recevrez alors à l'adresse e-mail enregistrée dans notre système, un e-mail contenant votre mot de passe.

4. Composer votre publicité

Une fois la session ouverte, vous avez la possibilité de composer une nouvelle publicité.

Si l'ANWB a déjà une publicité d'une édition précédente du guide, le système affiche cette publicité. Vous pouvez choisir d'utiliser la publicité existante pour placer votre nouvelle publicité.

Cliquez sur le bouton Démarrer pour commencer à modifier une publicité.

Bestaande advertentie bewerken
Camping De Parelhoeve
Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Nulla ultricies, dolor et placerat commodo, sem dui ultrices eros, eget cursus nisi turpis et enim. Curabitur eget neque non lorem sagittis viverra at in nibh. Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Nulla ultricies, dolor et placerat commodo, sem dui ultrices eros, eget cursus nisi turpis et enim. Curabitur eget neque non lorem sagittis viverra at in nibh.
advertorial
Start

5. Modifier une publicité

Maintenant vous pouvez modifier le contenu de votre publicité.

Advertentie bewerken
Kies een foto en geef uw advertentietekst op
1. Foto kiezen
Druk op de knop bladeren en selecteer een foto op uw computer. Dit dient een JPG- of TIF-bestand te zijn van minimaal 600 pixels hoog of breed en maximaal 10 Megabyte groot.
Bladeren
2. Advertentietekst invoeren
Typ hier uw tekst
0 / 350 tekens
Verder

Photo

A la rubrique « 1. Choisir une photo », vous pouvez ajouter une photo à la publicité.
Cette photo doit être en format JPG ou TIF d'au moins 600 pixels de haut et de large et d'une taille n'excédant pas 10 mégaoctets (Mo).
Cliquez sur le bouton Parcourir pour sélectionner une photo sauvegardée dans votre ordinateur. Le site Web contrôle si la photo en question est conforme aux spécifications techniques.

Recadrer une photo

La photo sélectionnée est téléchargée dans le système et s'affiche.
Compte tenu de l'espace réduit disponible dans le Guide de Campings pour une photo, il est seulement possible de placer une partie d'une photo. Déplacez le cadre en surimposition sur la photo pour déterminer quelle partie de la photo vous souhaitez sélectionner et utiliser pour cette publicité.

Texte de la publicité

Tapez le texte de votre publicité dans le cadre prévu à cet effet.
Utilisez le moins possible la touche Entrée de votre clavier car le nombre de lignes disponibles est en effet limité.
Ne faites pas de copier-coller à partir de Microsoft Word, car ce faisant vous copiez-collez également des signes invisibles caractéristiques de Word que le site Web ne reconnaitra pas, mais qui seront comptabilisés dans le nombre maximum de caractères de votre texte.

Cliquez sur le bouton Suite lorsque vous avez fini de modifier une publicité. La publicité que vous venez de composer s'affiche alors pour que vous puissiez la contrôler.

6. Visualiser le résultat

Dans cet écran, vous voyez la publicité telle que vous l'avez composée.
Contrôlez soigneusement le contenu de cette publicité, notamment la présence éventuelle d'erreurs de frappe. Cette publicité sera placée exactement comme vous la voyez dans cet écran.
Utilisez le lien « <- Modifier une publicité » pour revenir à l'écran précédent et apporter des corrections.

Si vous êtes satisfait du résultat, cliquez sur le bouton Suite pour valider la commande de votre publicité.
Le détail de votre chariot s'affiche alors avec le récapitulatif des frais enregistrés. Dans l'écran de ce chariot, vous pouvez procéder au règlement en ligne de votre commande.

7. Chariot

Le chariot affiche le récapitulatif des frais de placement d'une publicité.
Cliquez sur le bouton Paiement pour régler votre commande en ligne.
Le système affiche tout d'abord à nouveau votre commande pour que vous puissiez la contrôler.

8. Contrôlez vos données

L'intégralité de votre commande s'affiche : vos données, la publicité en question et les frais correspondants.
Cliquez sur le bouton Confirmer pour démarrer la procédure de paiement en ligne.

9. Règlement

La procédure de paiement en ligne est assurée par une partie externe, la société Adyen – un prestataire de services de paiement – qui se charge de la sécurité optimale de ces opérations et des contrôles auprès des banques et des sociétés de cartes de crédit.

Vous pouvez régler vos achats à l'aide de iDeal, Visa, MasterCard ou PayPal.

Une fois que toutes les étapes de la procédure de paiement sont validées, la commande est définitive et votre publicité est placée automatiquement dans le Guide de Campings.
Vous recevez une confirmation de commande par e-mail.

Si durant la procédure de paiement en ligne, le système vous indique que le paiement en ligne n'a pas pu être effectué, cela peut notamment vouloir dire que :
** votre banque ou votre société de carte de crédit rejette la transaction en question (par exemple si le solde disponible n'est pas suffisant) ;*
** vous utilisez une carte de crédit néerlandaise à partir d'un autre pays. Le système identifie ce type d'opérations comme étant à risques et potentiellement d'origine frauduleuse. Prenez contact avec l'ANWB qui le cas échéant peut modifier le pays enregistré pour votre compte pour ce site Web et faciliter ainsi les opérations de paiement en ligne.*

Lorsqu'une commande est définitive, le contenu de la publicité ne peut plus être modifié.